



n° 158 - Juillet 2012



### Évolution de l'emploi dans la zone d'emploi de Chaumont - Langres

Un territoire industrialisé bénéficiant d'un fort rebond de l'emploi après la crise

La zone d'emploi de Chaumont - Langres couvre les arrondissements de Chaumont et de Langres. Avec 113 500 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2009, soit 8,5 % de la population régionale, elle est la 3<sup>e</sup> plus petite zone des sept zones d'emploi de Champagne-Ardenne. En dix ans, elle a perdu 4 680 habitants, en raison d'un important déficit des arrivées sur les départs et d'un nombre de naissances équivalent à celui des décès.

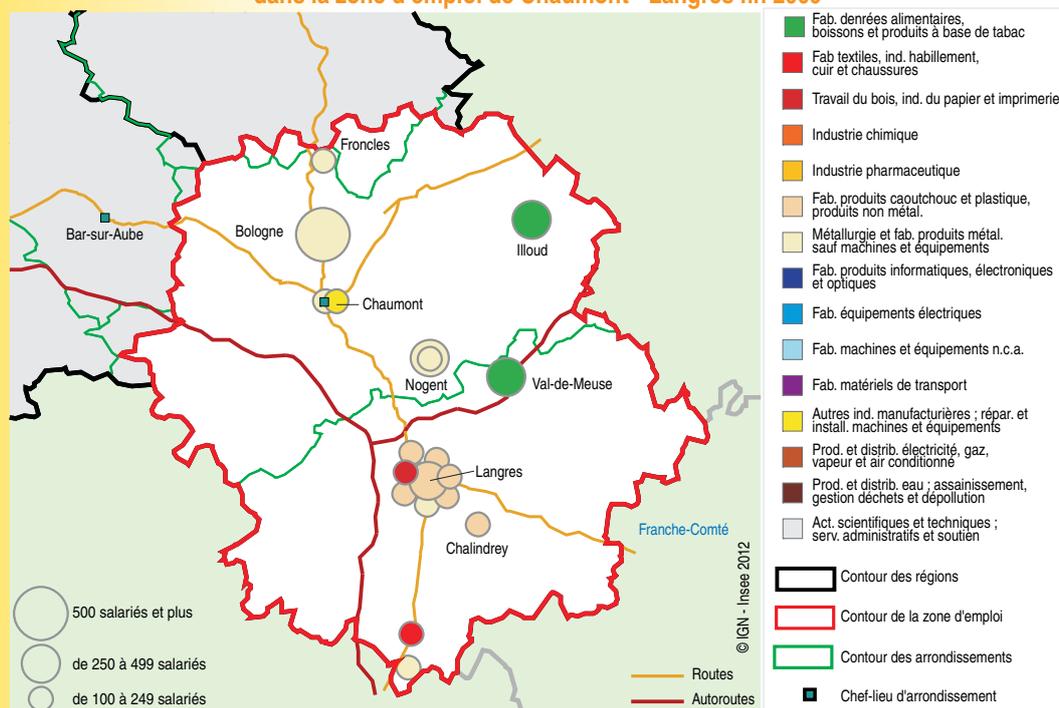
La zone de Chaumont - Langres est la seule de la région à ne compter aucune agglomération de plus

de 30 000 habitants : l'agglomération de Chaumont, préfecture du département de la Haute-Marne, accueille 24 450 habitants, celle de Langres suit loin derrière avec 9 460 habitants.

Deux grands axes autoroutiers irriguent le territoire, l'A5 « Paris - Troyes - Langres » et l'A31 « Luxembourg - Nancy - Langres - Beaune ». Par ailleurs, depuis décembre 2011, la zone bénéficie d'une desserte du TGV Metz - Méditerranée en gare de Culmont-Chalindrey, près de Langres.

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### Les établissements de 100 salariés ou plus de l'industrie et des activités de support (\*) dans la zone d'emploi de Chaumont - Langres fin 2009



(\*) activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien  
Source : Insee, Clap 2009

## Administration publique et industrie, deux secteurs d'activités davantage présents

Fin 2009, 45 100 personnes travaillent dans la zone d'emploi de Chaumont-Langres, soit 8,5 % de l'emploi total de Champagne-Ardenne. L'emploi non marchand - administrations publiques, santé, action sociale et enseignement - occupe une place importante, avec 33,1 % de l'emploi total, soit 1,9 point de plus qu'au niveau régional. Les administrations publiques contribuent pour l'essentiel à la forte présence des secteurs non marchands, leur poids dans l'emploi total (11,0 %) étant deux fois plus élevé que dans les zones d'emploi de taille comparable, Épernay et Vitry-le-François - Saint-Dizier en raison de la présence de Chaumont, préfecture du département de la Haute-Marne. En Champagne-Ardenne, seule la zone d'emploi de Châlons-en-Champagne, préfecture de département et de région, compte une part d'emplois publics plus élevée.

Le poids du non marchand dans l'économie de la zone atténue ainsi les effets des chocs conjoncturels sur le marché du travail local. Néanmoins, si les secteurs marchands non agricoles sont moins présents qu'au niveau régional (54,9 % de l'emploi total, contre 56,7 %), la zone paraît davantage fragilisée en raison du poids de l'industrie dans l'économie qui regroupe 19,0 % des personnes en emploi, contre 17,0 % dans la région. À l'inverse, le tertiaire marchand fournit 30,7 % des emplois, soit 3,6 points de moins qu'au niveau régional.

Au cours des dix dernières années, dans la zone de Chaumont - Langres, malgré une composante industrielle marquée, l'emploi salarié marchand diminue (-0,9 % par an entre 2001 et 2011) à un rythme proche de la moyenne régionale (-0,8 %), l'industrie ayant mieux résisté, avec une baisse des emplois de -2,1 % par an, contre -2,9 % dans la région. Cette meilleure résistance de l'emploi industriel est en partie atténuée par la perte de 600 emplois dans le tertiaire marchand en dix ans, alors que ce secteur crée des emplois au niveau régional.

La crise de 2008 et 2009 a particulièrement fragilisé le territoire avec une baisse des emplois salariés de -2,8 % par an, contre -2,1 % dans la région. Mais, en période de reprise, l'emploi repart à la hausse au contraire de la tendance régionale (+0,5 % par an en moyenne au cours des deux années 2010 et 2011, contre une baisse de -0,4 %).

## Une zone de reconversion d'industrie traditionnelle minière

Historiquement, dans la zone d'emploi de Chaumont - Langres, l'industrie s'est développée autour de l'abondance du minerai de fer : le tissu industriel a conservé les traces de ce long passé. Fin 2009, avec 3 250 salariés, soit 38,1 % des effectifs salariés de l'industrie, le secteur de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques reste le premier secteur industriel. Aujourd'hui, forte d'un long savoir-faire, la production métallurgique est tournée vers deux grands débouchés : le matériel de transport et le matériel médical. Les deux plus grands établissements industriels, qui emploient le tiers des effectifs de la métallurgie, produisent des pièces de haute précision destinées essentiellement aux marchés automobile (*Forges de Courcelles*) et aéronautique (*Forges de Bologne*). Une vingtaine d'établissements de coutellerie et outillage de taille moins importante se sont diversifiés et spécialisés dans l'instrumentation chirurgicale tels les *Ets Maurice Marle* ; ces établissements regroupent, fin 2009, 10 % des effectifs salariés de la métallurgie. D'autres établissements de forge et d'estampage ont développé des débouchés dans la fabrication d'implants orthopédiques, notamment la *Société nouvelle d'organes mécaniques*, avec plus de 100 salariés.

Pour soutenir le secteur, favoriser l'émergence de projets technologiques innovants destinés à l'automobile, l'aéronautique ou le matériel médical et mettre en relation les entreprises sous-traitantes avec des donneurs d'ordre, les industriels de la zone se sont associés en cluster : *Nogentech*, labellisé Système productif localisé (SPL) et Pôle d'excellence rurale par la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (Datar). Parmi la soixantaine d'entreprises adhérentes à *Nogentech*, une vingtaine est localisée dans la zone d'emploi de Chaumont - Langres. Cette grappe d'entreprises peut s'appuyer sur le Pôle technologique de Haute-Champagne constitué notamment d'un établissement du CRITT-MDTS (laboratoire industriel spécialisé dans les matériaux, dépôts, traitements de surface), d'une antenne de l'UTT (Université de Technologie de Troyes, école d'ingénieurs) et d'un réseau important d'écoles et de laboratoires du Grand-Est, au travers notamment du pôle de compétitivité *Matérialia*.

La fabrication de produits en caoutchouc et plastique et les

### Structure de l'emploi dans la zone d'emploi de Chaumont - Langres fin 2009

Unités : nombre et %	Zone d'emploi de Chaumont - Langres		Champagne-Ardenne	
	Nombre d'emplois fin 2009	Structure de l'emploi fin 2009 (en %)	Nombre d'emplois fin 2009	Structure de l'emploi fin 2009 (en %)
<b>Emploi salarié dont :</b>	<b>40 200</b>	<b>89,5</b>	<b>479 300</b>	<b>90,1</b>
Agriculture	600	1,4	11 700	2,2
Secteurs marchands non agricoles dont :	24 700	54,9	301 700	56,7
Construction	2 400	5,3	29 100	5,5
Industrie	8 500	19,0	90 100	17,0
Tertiaire marchand	13 800	30,7	182 500	34,3
Services non marchands	14 900	33,1	165 600	31,2
<b>Emploi non salarié</b>	<b>4 700</b>	<b>10,5</b>	<b>52 500</b>	<b>9,9</b>
<b>Total</b>	<b>45 100</b>	<b>100,0</b>	<b>531 800</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel)

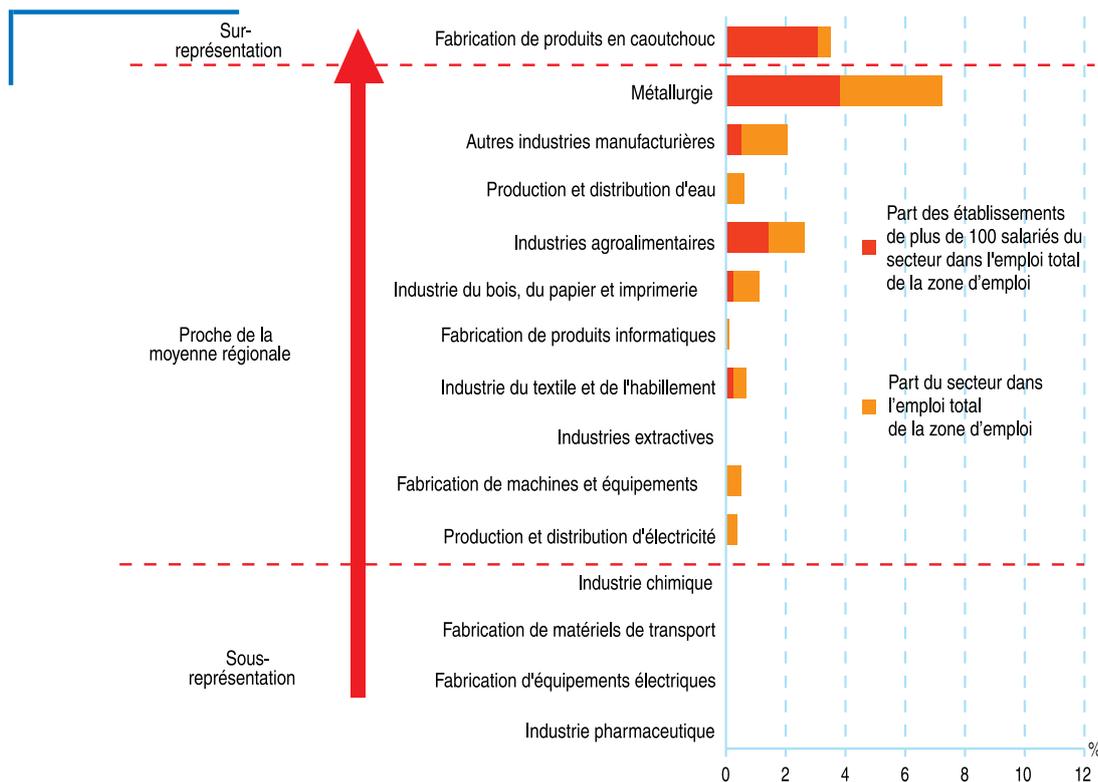
(\*) Le tertiaire marchand englobe les activités de commerce et de services marchands i compris l'intérim et les activités des ménages en tant qu'employeurs.

autres industries manufacturières, deux autres secteurs industriels importants de la zone, sont aussi très orientés vers les marchés de l'automobile et du médical. Le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et plastique compte 1 600 salariés fin 2009 (18,4 % des effectifs industriels de la zone) employés dans de grands établissements tels *Freudenberg*, *Plastic Omnium*, ou *Magna Sealing and Glass Systems* dont les trois quarts travaillent indirectement pour le secteur automobile. Dans le secteur des autres industries manufacturières, qui emploie 950 personnes et pèse pour 11,0 % dans l'emploi industriel, plus de la moitié des salariés travaillent

pour la fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical.

Troisième secteur industriel en effectif, la fabrication de denrées alimentaires et de boissons compte 1 200 salariés, soit 13,9 % des emplois industriels. Sur une terre de pâturages, la filière laitière s'est fortement développée et bénéficie depuis 1991 d'une AOC « fromage de Langres ». La fabrication de fromages regroupe 70 % des effectifs salariés de l'agro-alimentaire, avec notamment la présence de deux grandes fromageries de plus de 250 salariés fin 2009 : *Bongrain BG SAS* à Illoud et *Entremont* à Val-de-Meuse.

### Part des secteurs industriels (\*) dans l'emploi total de la zone d'emploi de Chaumont - Langres fin 2009



(\*) Secteurs au niveau A38 de la NAF Rév.2

Un secteur est dit en sur-représentation lorsque son poids dans l'emploi de la zone d'emploi est significativement supérieur à son poids moyen en région. Un secteur est dit en sous-représentation lorsque son poids dans l'emploi de la zone d'emploi est significativement inférieur à son poids moyen en région.

Sources : Insee, Clap, Estimations d'emploi localisées (Estel)

### Les dix plus grands établissements industriels ou d'activités de services et de soutien de la zone d'emploi de Chaumont-Langres en 2009

Raison sociale	Activité	Commune	Tranche d'effectif salarié
FORGES DE BOLOGNE	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	Bologne	500 à 749
FORGES DE COURCELLES	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	Nogent	250 à 499
FREUDENBERG	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	Langres	250 à 499
SOCIETE B.G.	Fabric. denrées alimentaires, boissons et tabac	Illoud	250 à 499
ENTREMONT ALLIANCE	Fabric. denrées alimentaires, boissons et tabac	Val-De-Meuse	250 à 499
PRECIMED FRANCE	Autres industries manufacturières	Chaumont	200 à 249
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	Langres	200 à 249
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIEUR	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	Langres	150 à 199
SOCIETE DES FORGES DE FRONCLES	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	Froncles	150 à 199

Avertissement : depuis le 31/12/2009, certains établissements ont pu fermer ou voir leur effectif évoluer

Source : Insee, Clap

Fin 2009, les dix autres secteurs industriels présents dans la zone emploi 1 600 personnes : le plus important, le travail du bois, industries du papier et imprimerie, pèse pour 6 % dans l'emploi industriel, avec 500 salariés.

Au cours des dix dernières années, l'industrie résiste mieux dans la zone d'emploi de Chaumont - Langres que dans l'ensemble de la Champagne-Ardenne, avant, durant, et après la crise économique de 2008-2009. Cette résistance relative est d'autant plus remarquable que, d'une part, le tissu industriel reste spécialisé sur des marchés très concurrentiels, notamment l'automobile en grande difficulté depuis 2005 et, d'autre part, la concentration sectorielle est relativement forte avec 81 % des emplois industriels localisés dans seulement quatre secteurs d'activités.

### **Des activités support aux entreprises et de commerce peu développées**

Dans la zone d'emploi de Chaumont - Langres, les activités tertiaires emploient moins de personnes (31,1 % de l'emploi total du territoire, soit 13 800 personnes) qu'au niveau régional (34,3 %) en raison d'une moindre présence des *activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien* qui regroupent l'essentiel des activités support aux entreprises (nettoyage, sécurité, R&D, ingénierie...), sauf l'intérim. Fin 2009, ces activités occupent 2,2 % des personnes en emploi de la zone, contre 4,1 % en Champagne-Ardenne. Parmi les 40 établissements de plus de 100 salariés du secteur des *activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien* de Champagne-Ardenne, aucun n'est implanté dans la zone, ceux-ci privilégiant pour des raisons de marché et de main-d'œuvre les grandes agglomérations, telles Reims, Troyes et Charleville-Mézières. Seul le poids de l'intérim est proche du poids moyen régional, en raison de la forte présence de l'industrie, secteur ayant le plus recours au travail intérimaire qui fournit, comme dans l'ensemble de la région, 85 % des missions. Fin 2007, juste avant la crise, l'intérim occupait 2,7 % des personnes en emploi, comme au niveau régional. Les activités de commerce contribuent également au moindre

poids du tertiaire marchand dans l'emploi total. La faible densité de population du territoire, avec 24 habitants au km<sup>2</sup> contre 52 au niveau régional, et l'absence de grande agglomération ne favorisent pas le développement des activités commerciales : fin 2009, le secteur du commerce de détail regroupe 6,0 % des emplois totaux, soit 0,5 point de moins qu'en Champagne-Ardenne. Avec 2,1 emplois salariés pour 100 habitants, la zone présente une densité d'emploi dans le commerce de détail parmi les moins élevées de Champagne-Ardenne (2,4 emplois pour 100 habitants au niveau régional). Par ailleurs, en raison de l'absence d'activité viticole, le poids du commerce de gros dans l'emploi (2,3 %) est aussi inférieur à la moyenne régionale (3,4 %) et proche de celui des zones d'emploi non viticoles de Champagne-Ardenne.

Au contraire, les activités de transports terrestres et de transport par conduite sont davantage développées avec notamment la présence de plusieurs grands établissements de la *SNCF* à Culmont et Chalindrey (gares, activité de fret et ateliers) : fin 2009, 3,9 % des personnes en emploi travaillent dans ce groupe d'activités, soit 0,5 point de plus qu'au niveau régional.

### **Une baisse des emplois du tertiaire marchand en raison de restructurations dans les transports**

Avant la crise de 2008, le site *SNCF* de Chalindrey fait l'objet d'importantes restructurations : la baisse de l'activité de fret conduit au détachement de nombreux agents du site de Chalindrey vers d'autres sites. Ces restructurations contribuent majoritairement à la perte de 500 emplois dans le tertiaire marchand entre fin 2001 et fin 2007.

Au cours des deux années de crise 2008 et 2009, l'emploi tertiaire marchand de la zone diminue plus fortement qu'au niveau régional, avec une baisse annuelle moyenne de -2,4 %, contre -1,1 %. Alors que la restructuration des établissements de la *SNCF* de Chalindrey se poursuit, la dégradation des activités tertiaires marchandes est aggravée par

## Évolution de l'emploi salarié marchand non agricole dans la zone d'emploi de Chaumont-Langres

	Zone d'emploi de Chaumont-Langres					Champagne-Ardenne				
	En moyenne annuelle (en %)			En nombre d'emplois sur la période		En moyenne annuelle (en %)			En nombre d'emplois sur la période	
	Période 2001-2007	Période 2008-2009	Période 2010-2011 (**)	Période 2001-2011	dont période de crise (2008-2009)	Période 2001-2007	Période 2008-2009	Période 2010-2011	Période 2001-2011	dont période de crise (2008-2009)
<i>Unités : nombre et %</i>										
Secteurs marchands non agricoles	-0,8	-2,8	0,5	-2 500	-1 500	-0,5	-2,1	-0,4	-25 700	-13 000
<i>dont :</i>										
Industrie	-1,7	-4,0	-1,4	-2 000	-700	-2,5	-4,6	-2,6	-29 400	-8 800
Construction	1,8	-1,1	-0,9	100	-100	1,4	-0,4	-1,9	1 000	-300
Tertiaire marchand (*)	-0,5	-2,4	1,9	-600	-700	0,3	-1,1	0,8	2 700	-3 900
<i>dont tertiaire marchand hors intérim</i>	nd	-0,8	0,2	nd	-200	0,2	0,3	0,5	3 500	500
<i>dont intérim</i>	nd	-21,1	26,3	nd	-500	2,4	-16,3	7,6	-900	-4 500

n.d. : non disponible

(\*) Le tertiaire marchand englobe les activités de commerce et de services marchands y compris intérim et activités des ménages en tant qu'employeurs.

(\*\*) Voir Méthodologie et définitions

Sources : 2001-2009 : Insee, estimations d'emploi localisées (Estel), 2010-2011 : Insee, Epure ; données d'intérim Dares - Pôle emploi

la forte baisse de l'emploi intérimaire. Au cours de la crise, conséquence de la baisse généralisée de l'activité industrielle, 500 emplois intérimaires sont supprimés, soit une baisse de -21,1 % en moyenne annuelle sur les années 2008 et 2009, contre -16,3 % en Champagne-Ardenne.

Le secteur du transport est également touché avec la liquidation de l'entreprise *Giraud Champagne-Ardenne* qui employait, fin 2007, 90 salariés.

En période de reprise, grâce au fort rebond de l'emploi intérimaire, le tertiaire marchand crée des emplois, suivant une tendance plus favorable qu'au niveau régional (+1,9 % en moyenne annuelle au cours de la période 2010-2011, contre +0,8 %). Fin 2011, la zone est la seule zone d'emploi de Champagne-Ardenne à retrouver son niveau d'emploi intérimaire d'avant crise. Ces créations nettes d'emploi conjuguées aux moindres pertes d'emploi industriel semblent ainsi traduire une meilleure capacité de l'industrie de la zone à rebondir. Par ailleurs, hors intérim, l'emploi tertiaire marchand croît légèrement avec le développement du centre d'appel *Cap2call*.

### **Un chômage contenu à un niveau faible**

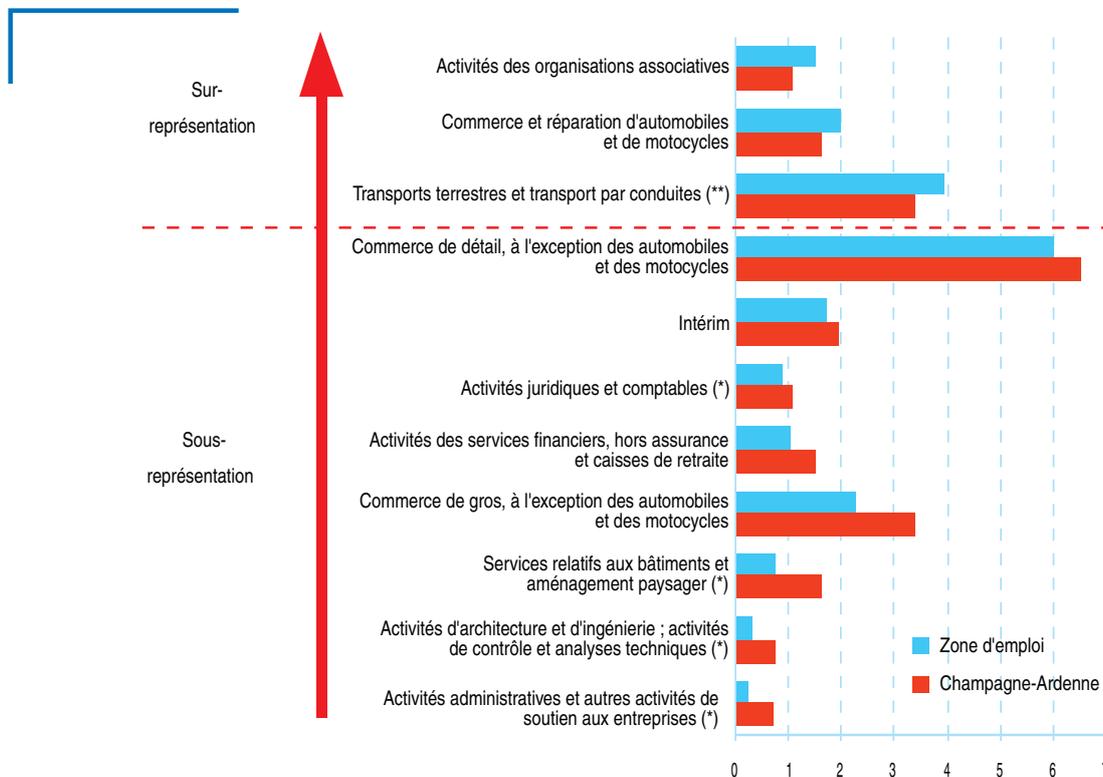
Fin 2011, avec un chômage touchant 7,4 % de la population active, la zone d'emploi de Chaumont - Langres connaît un taux de chômage de 2,7 points inférieur au taux moyen régional et le 2<sup>e</sup> moins élevé des zones d'emploi de Champagne-Ardenne, après la zone d'Épernay.

En raison du poids de l'industrie dans l'économie de la zone, les fluctuations conjoncturelles se traduisent par des varia-

tions du taux de chômage plus prononcées qu'au niveau régional. En période de crise, de fin 2007 à fin 2009, le chômage augmente de +1,9 point, contre +1,8 point dans l'ensemble de la Champagne-Ardenne. En période de reprise, entre fin 2009 et fin 2011, le chômage diminue davantage dans la zone qu'au niveau régional (-0,6 point, contre -0,4 point). En revanche, la baisse des effectifs salariés dans le tertiaire marchand, qui dégrade fortement l'emploi marchand de la zone, a peu d'effet sur la demande d'emploi : cette baisse étant essentiellement la conséquence de mutations d'agents *SNCF* vers d'autres sites.

Fin 2011, les métiers précédemment exercés par les demandeurs d'emploi (DEFM) inscrits à Pôle emploi et en recherche active d'emploi (catégories ABC) sont à l'image de la structure des emplois avec davantage de demandeurs ayant exercé dans un domaine industriel (18 %, contre 16 % au niveau régional) et moins dans un domaine tertiaire, notamment du commerce ou de la gestion et administration des entreprises. En raison du fort impact de la crise sur l'emploi industriel et l'intérim, les dispositifs d'aides (chômage partiel et dispositif d'accompagnement des restructurations) sont davantage mobilisés dans la zone que dans l'ensemble de la région. En 2009, au plus fort de l'utilisation de la mesure de chômage partiel, les industriels de la zone consomment 500 000 heures de chômage partiel et maintiennent l'équivalent de 310 emplois, sur la base de 1 517 heures travaillées annuellement. Les établissements industriels utilisent ainsi, en moyenne, l'équivalent de 60 heures de chômage partiel par emploi, contre 40 heures au niveau régional. Par ailleurs, au cours de la période 2008-2009, le nombre de DEFM de catégories D et E, qui incluent les demandeurs d'emploi bénéficiant d'une for-

### Part des secteurs tertiaires marchands (\*\*\*) dans l'emploi total de la zone d'emploi de Chaumont - Langres fin 2009



(\*) Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien

(\*\*) Activités de transports

(\*\*\*) Secteurs au niveau A129 de la NAF Rév.2

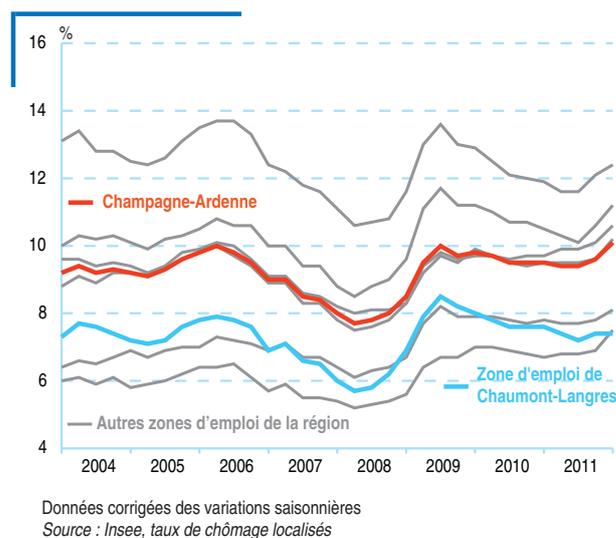
Ne sont présentés que les secteurs du tertiaire marchand dont le poids est significativement différent du poids moyen en Champagne-Ardenne. Un secteur est dit en sur-représentation lorsque son poids dans l'emploi total de la zone d'emploi est supérieur à son poids moyen en région. Un secteur est dit en sous-représentation lorsque son poids dans l'emploi total de la zone d'emploi est inférieur à son poids moyen en région.

Sources : Insee, Clap - données d'intérim, Pôle emploi, Dares, Estimations d'emploi localisées (Estel)

mation (contrats de transition professionnelle, conventions de reclassement personnalisé, formations Pôle emploi) ou de contrats aidés augmente de 12,1 % par an, contre 10,9 % dans la région. Au plus fort de la crise, fin 2009, les DEFM de catégories D et E représentent 16,5 % de la demande d'emploi toutes catégories confondues de la zone, contre 14,3 % au niveau régional. ■

Patrick Bouny, Anh Van Lu, Romain Perron

## Évolution du taux de chômage dans les zones d'emploi de Champagne-Ardenne



Cette étude, réalisée avec le soutien de la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (Datar) fait l'objet de douze publications : une de niveau régional, quatre de niveau départemental et sept de niveau zone d'emploi.



### >> Méthodologie et définitions

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

**Le découpage en zones d'emploi** constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM.

**Le découpage actualisé** se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006. La liste des communes est celle donnée par le Code Officiel Géographique au 01/01/2010.

Pour en savoir plus voir : [insee.fr](http://insee.fr), rubrique définitions et méthodes, code officiel géographique et zonages d'études

**Les estimations d'emploi annuelles** au niveau zone d'emploi sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées) qui permettent d'obtenir des informations deux ans après la fin de l'année écoulée, soit à la date de cette étude, jusqu'en fin d'année 2009. Afin d'établir un diagnostic du marché du travail au plus proche de l'actualité, **pour les années 2010 et 2011 l'emploi par zone d'emploi** a été estimé à partir des données des Urssaf issues du dispositif Epure ainsi que des données d'intérim de la Dares - Pôle emploi.

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne  
10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60  
Directeur de la publication : Patrick Redor, directeur régional de l'INSEE  
Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni  
Rédaction en chef : Sandrine Rigollot  
Secrétaire de fabrication : Hervé Bourgeois - Création de l'image visuelle : 5pointcom  
© INSEE-2011 ISSN 1277-5649 - Dépôt légal 2012

Une version électronique  
de ce document est disponible sur :  
[www.insee.fr/champagne-ardenne](http://www.insee.fr/champagne-ardenne)  
Rubrique :  
produits et services, publications